

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Ciney

Province: Namur  
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT  
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	527	3,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	46	0,3
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	91	0,6
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	134	0,9
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	91	0,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	100	0,7
	Terrains dévolus au transport	81	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,0	0
	Bâtiments spéciaux	1,8	0
	Sous-total	1.072	7,3
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.354	29,4
	Prés et pâtures	4.014	27,1
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	4.309	29,1
	Terres vaines et vagues	239	1,6
	Milieux naturels non exploités	21	0,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	69	0,5
	Sous-total	13.006	88,0
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		709	4,8
<b>Total</b>		<b>14.787</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

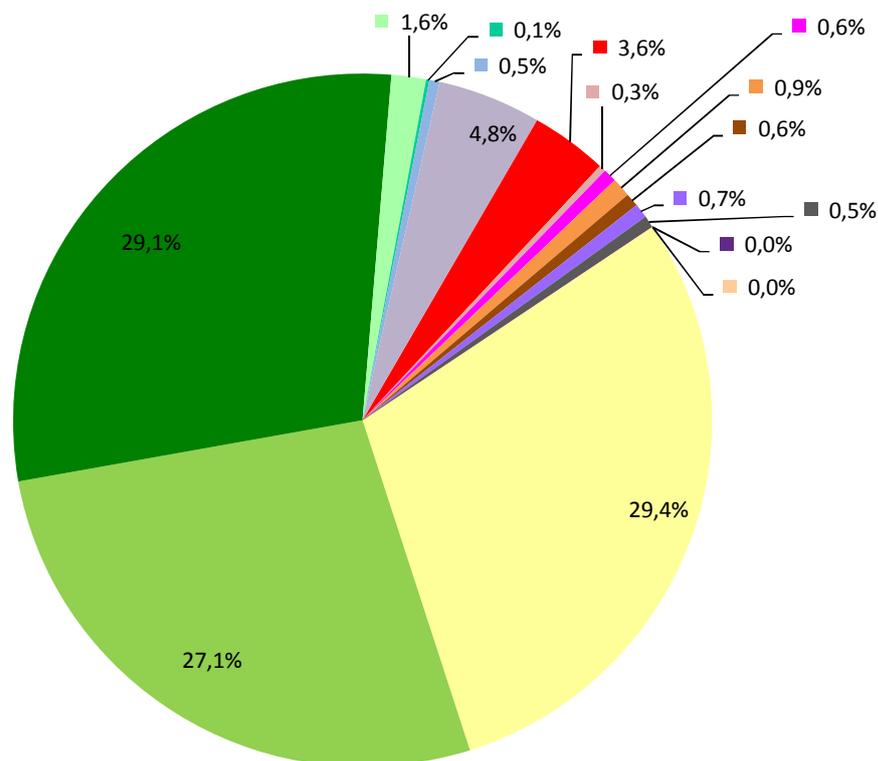
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

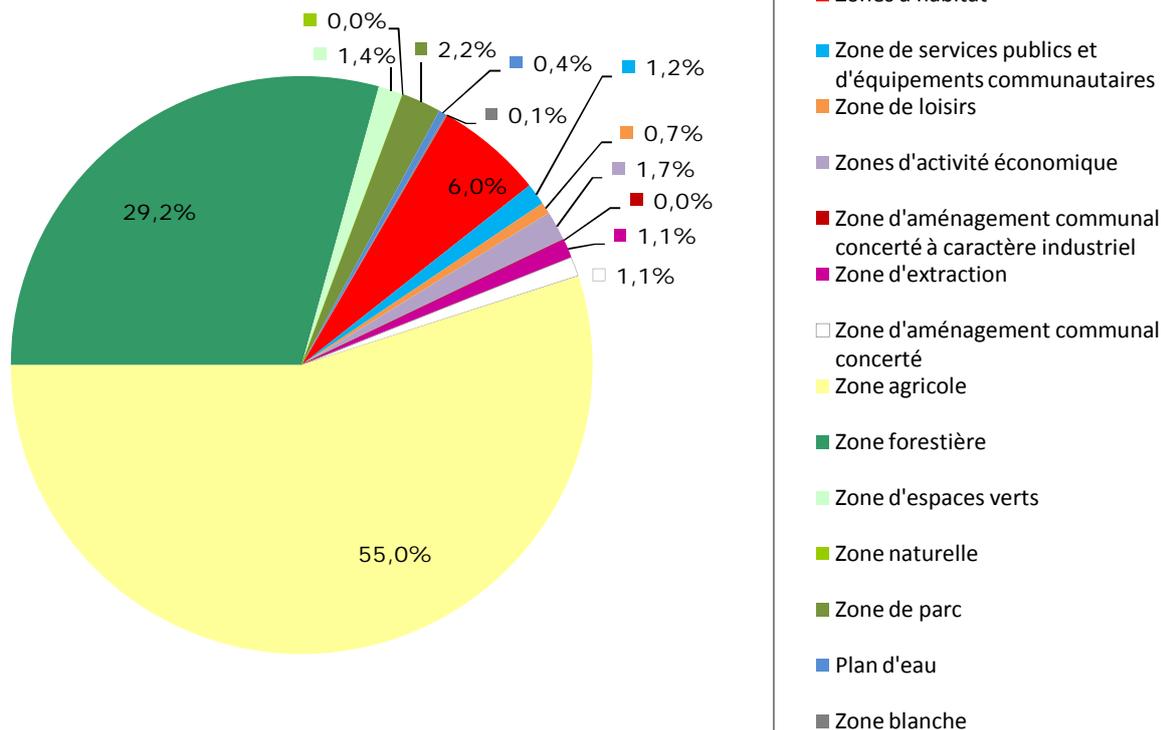


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	883	6,0
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	177	1,2
	Zone de loisirs	98	0,7
	Zones d'activité économique	248	1,7
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	157	1,1
	Sous-total	1.564	10,6
Zone d'aménagement communal concerté		161	1,1
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	8.138	55,0
	Zone forestière	4.323	29,2
	Zone d'espaces verts	203	1,4
	Zone naturelle	-	-
	Zone de parc	327	2,2
	Plan d'eau	58	0,4
	Sous-total	13.049	88,3
Zone blanche		12	0
<b>Total</b>		<b>14.787</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

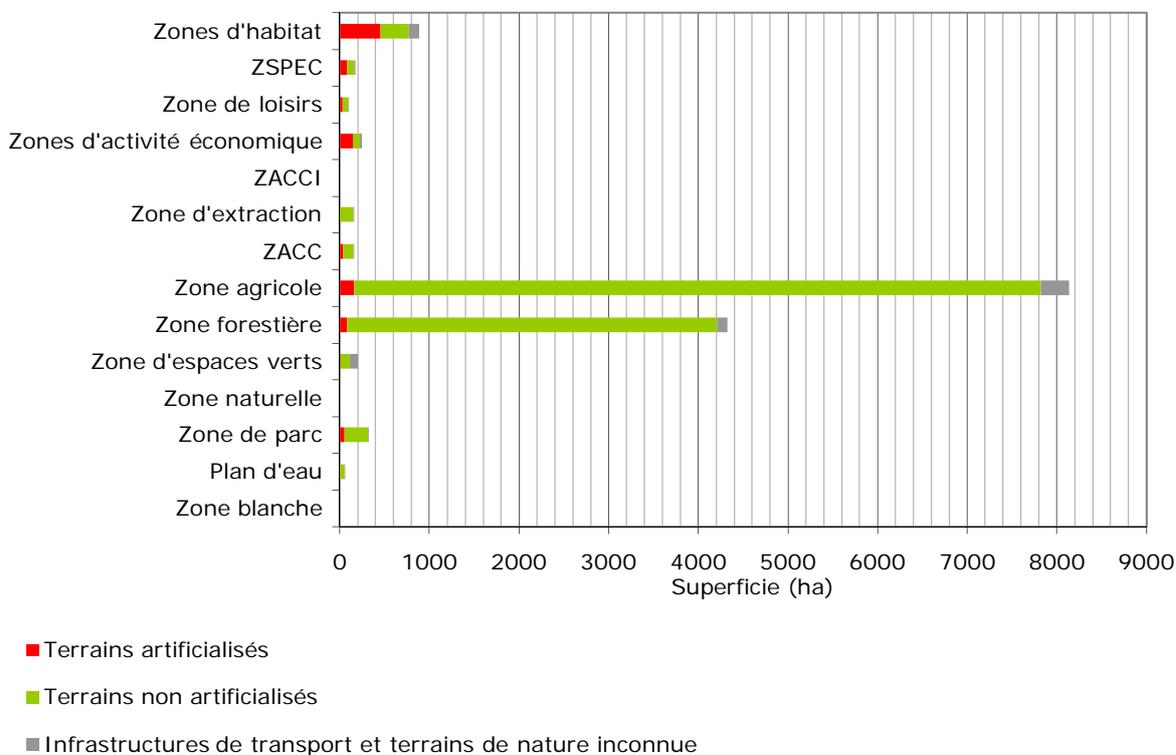
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	453	51,3	315	35,6	116	13,1	883
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	84	47,1	79	44,6	15	8,3	177
	Zone de loisirs	34	34,6	64	64,6	0,7	0,8	98
	Zones d'activité économique	144	58,2	82	33,0	22	8,8	248
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	5,1	3,3	150	95,8	1,5	1,0	157
	Sous-total	720	46,0	689	44,1	155	9,9	1.564
Zone d'aménagement communal concerté		40	24,9	114	71,1	6,4	4,0	161
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	163	2,0	7.661	94,1	314	3,9	8.138
	Zone forestière	82	1,9	4.128	95,5	113	2,6	4.323
	Zone d'espaces verts	9,5	4,7	101	49,6	93	45,8	203
	Zone naturelle	-	-	-	-	-	-	-
	Zone de parc	53	16,3	263	80,5	10	3,2	327
	Plan d'eau	3,1	5,3	49	83,4	6,6	11,3	58
	Sous-total	312	2,4	12.201	93,5	537	4,1	13.049
Zone blanche		0,5	4,0	1,0	8,4	11	87,6	12
<b>Total</b>		<b>1.072</b>	<b>7,3</b>	<b>13.006</b>	<b>88,0</b>	<b>709</b>	<b>4,8</b>	<b>14.787</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



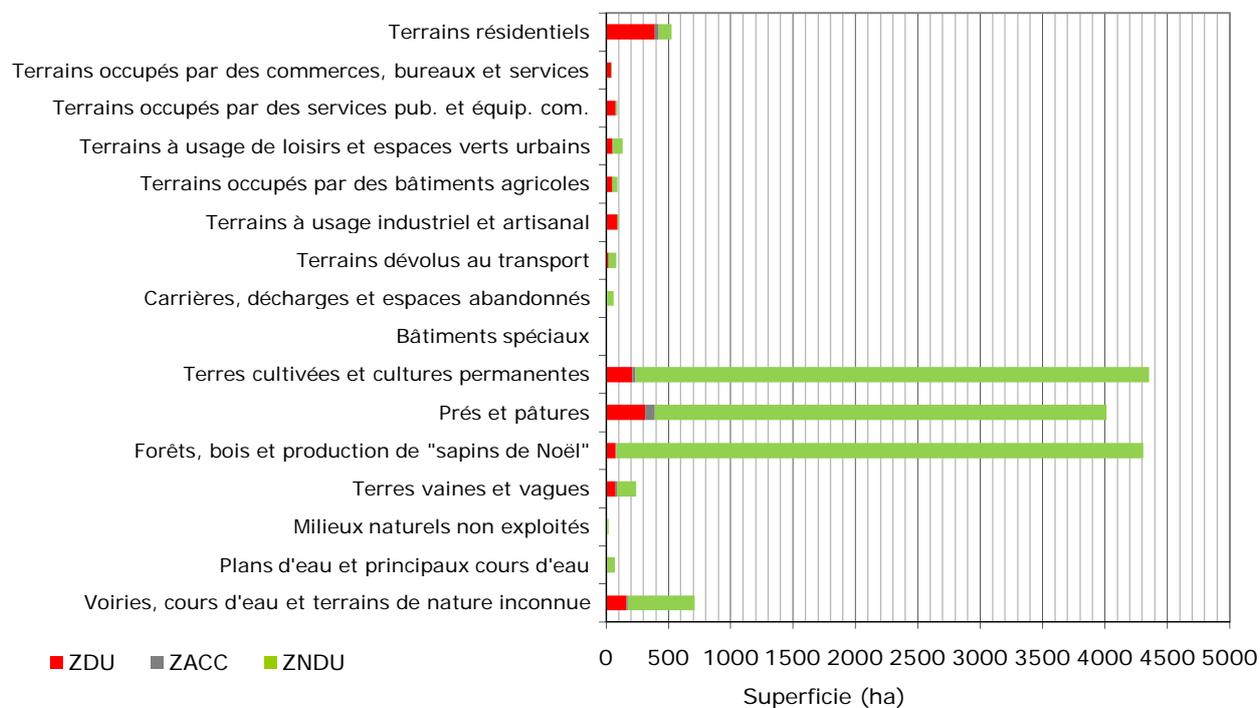
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	393	74,6	29	5,5	105	19,8	527
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	39	83,9	2,3	4,9	5,1	11,2	46
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	78	86,1	2,8	3,1	9,8	10,8	91
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	49	36,7	4,0	3,0	81	60,3	134
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	51	56,8	0,2	0,3	39	43,0	91
	Terrains à usage industriel et artisanal	90	89,5	0,3	0,3	10	10,2	100
	Terrains dévolus au transport	19	23,3	1,2	1,5	61	75,2	81
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	1,0	100	1,0
	Bâtiments spéciaux	1,4	79,9	-	-	0,4	19,9	1,8
	Sous-total	720	67,2	40	3,7	312	29,1	1.072
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	212	4,9	24	0,5	4.118	94,6	4.354
	Prés et pâtures	314	7,8	75	1,9	3.625	90,3	4.014
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	78	1,8	3,0	0	4.228	98,1	4.309
	Terres vaines et vagues	74	30,9	12	5,0	153	64,1	239
	Milieux naturels non exploités	2,7	12,6	-	-	18	87,4	21
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	10	14,8	-	-	59	85,1	69
	Sous-total	690	5,3	114	0,9	12.201	93,8	13.006
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		166	23,4	6,4	0,9	537	75,7	709
<b>Total</b>		<b>1.576</b>	<b>10,7</b>	<b>161</b>	<b>1,1</b>	<b>13.049</b>	<b>88,3</b>	<b>14.787</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).